

Sous l'effet du changement climatique, le nombre de catastrophes naturelles a doublé dans le monde durant ces vingt dernières années.

En France, les inondations représentent le premier risque naturel : elles menacent des vies, des habitations, des emplois et tous les territoires sont concernés. Si des événements majeurs ont frappé le Sud-Est de la France, le département des Vosges n'est pas épargné comme en témoignent les crues de 2018. Outre les inondations, les phénomènes de sécheresse et les feux de forêt sont en constante augmentation. A cela s'ajoute la crise sanitaire de la Covid-19 qui a sensibilisé le public sur les risques qui nous entourent.

Afin de mieux appréhender les risques naturels et technologiques auxquels le citoyen peut être exposé, le dossier départemental des risques majeurs (DDRM), élaboré par les services de l'État, constitue la première phase de l'information préventive du citoyen. L'article L 125-2 du code de l'environnement précise que « *les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent* ».

Le DDRM des Vosges version 2021 dresse un état des lieux des risques dans le département, pour chaque commune, en fonction des nouvelles connaissances et des données collectées régulièrement par les services. Consultable dans chaque mairie et sur le site internet de la préfecture, il constitue le document de référence pour le maire dans l'élaboration de son document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et la réalisation ou la mise à jour de son plan communal de sauvegarde (PCS).

La protection des populations fait partie des missions essentielles des pouvoirs publics. C'est dans cette perspective que je souhaite que le DDRM des Vosges soit accessible à tous et qu'il vous apporte toutes les informations utiles pour faire face aux événements et en limiter les conséquences.

*Sachant pouvoir compter sur votre totale implication  
dans la diffusion et le partage d'une culture de sécurité.  
Bien cordialement.*

Yves SEGUY

  
Préfet des Vosges